

**Réf. DI – AM – APE – 2021-22/042 – Année scolaire 2022-2023 : nouvelles grilles d'options
formulaire de choix de grille de cours**

Madame, Monsieur,
Chers Parents,

Vous avez décidé de rejoindre notre établissement en 7^e année préparatoire aux études supérieures en « Langues modernes » 2022-2023 et nous vous en remercions.

Un court explicatif est repris en infra et vous permettra de mieux cerner les motivations qui sous-tendent les orientations qui ont été adoptées. Bien sûr, ayant conscience du fait que des zones d'ombre subsisteront à leur lecture, il vous est possible de prendre rendez-vous pour obtenir tous les éclaircissements que vous souhaiteriez via l'adresse contact@acrommelynck.net en indiquant vos disponibilités. Nous veillerons à y répondre avec diligence en fonction de nos agendas respectifs.

Pour les étudiants venant de l'étranger, il est important de noter que la date du 30 septembre constitue la limite réglementaire au-delà de laquelle une inscription est considérée comme tardive dans l'enseignement ordinaire. Néanmoins, il peut y être dérogé pour des motifs valables comme, par exemple, le retard dans l'obtention d'un visa...

Dans ce cas précis, il conviendra de rejoindre l'école **dans les meilleurs délais à partir de l'obtention dudit visa** et dans le strict respect des normes fixées par les autorités en matière d'accès au territoire belge en provenance de l'Union européenne ou hors de cette dernière.

Au surplus, considérant qu'une arrivée au-delà du **15 novembre 2022** ne permettrait pas à l'équipe pédagogique d'assurer un enseignement de qualité pour l'étudiant en lui offrant les meilleures chances de poursuivre positivement sa scolarité, **il ne sera accepté aucun étudiant au-delà de cette date**, même si la date de comptage définitif est fixée au 15 janvier 2023.

En effet, plus une arrivée est tardive et plus il sera compliqué pour l'étudiant(e) concerné(e) de rattraper le retard accumulé.

En espérant pouvoir vous accueillir dans notre établissement, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, chers Parents, en l'expression de ma considération distinguée.

Le Préfet des études,



A. MELLOULI

☎ 02 770 06 20
☎ 02 763 01 50
🌐 www.acrommelynck.be

Avenue Orban 73
1150 Woluwe-Saint-Pierre
📧 contact@acrommelynck.net

 WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT

Réseau d'enseignement organisé par
la Communauté française visée à
l'article 2 de la constitution.

CROMMELYNCK

Athénée Royal de Woluwe-Saint-Pierre

La 7^e année préparatoire aux études supérieures « LANGUES MODERNES »

La 7^e « LANGUES MODERNES » a pour objectif d'approfondir la formation en langues modernes grâce à un cursus intensif (28h/semaine). Un apprentissage pratique, individualisé et interactif (laboratoires de langues) permet une approche personnalisée et accélérée.

EN QUOI EST-CE UTILE DE SUIVRE UNE 7^e « LANGUES MODERNES » ?

- Pour compléter un cursus ou se réorienter vers une filière linguistique.
- Pour acquérir de solides aptitudes en anglais, néerlandais, espagnol, français langue étrangère ou chinois.
- Pour préparer un programme d'échange dans le cadre de ses futures études supérieures, ou sa vie professionnelle.
- Pour améliorer ou acquérir une méthode de travail adaptée aux exigences de l'enseignement supérieur.
- Pour présenter un examen linguistique externe international à l'issue de cette année.
- Pour présenter les divers examens d'entrée au sein de l'enseignement supérieur belge.

A QUI S'ADRESSE CETTE ANNEE SUPPLEMENTAIRE ?

À tout élève diplômé du secondaire ou ayant obtenu une équivalence au Certificat de l'Enseignement Secondaire Supérieur (C.E.S.S.).

QUELQUES PROFILS TYPES D'ETUDIANTS DE LA 7^e PREPARATOIRE EN LANGUES :

- Certains élèves qui se destinent à un master en langues, mais n'ont pas suivi cette option à l'école secondaire. Ils sont conscients de leurs lacunes, mais ne veulent pas renoncer à leur rêve.
- Certains élèves qui sont indécis quant à leur choix d'études supérieures, ou qui ne se sentent pas du tout prêts pour aborder des études universitaires. La 7^e « LANGUES MODERNES » leur permettra de mûrir leur projet, de mieux cerner leurs aptitudes réelles et de prendre ainsi confiance en eux.
- Des élèves qui souhaitent entamer des études supérieures dans lesquelles sont proposés des programmes d'échange (*Erasmus, etc.*).
- Des étudiants étrangers souhaitant se préparer à suivre un cursus spécifique en Belgique.

☎ 02 770 06 20
☎ 02 763 01 50
🌐 www.acrommelynck.be

Avenue Orban 73
1150 Woluwe-Saint-Pierre
✉ contact@acrommelynck.net



WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT
Réseau d'enseignement organisé par
la Communauté française visée à
l'article 2 de la constitution.

CROMMELYNCK

Athénée Royal de Woluwe-Saint-Pierre

GRILLE DE COURS

<u>Branches</u>	7e préparatoire à l'enseignement supérieur "LANGUES MODERNES"
FORMATION COMMUNE	
français	4
FORMATION OPTIONNELLE	
Néerlandais	8
Anglais	8
Espagnol	4
ACTIVITÉS AU CHOIX*	
Chinois/Allemand	4
Nombre de périodes	28
Nom de la grille	S

* Il ne peut être suivi qu'une seule activité au choix parmi celles proposées.

Sous réserve de modifications imposées par la Fédération Wallonie-Bruxelles, cette grille sera organisée pour autant que le nombre d'heures total de l'établissement le permette et que cette grille compte un nombre d'élèves suffisant.

- La présence des étudiants au cours est requise et toutes les absences doivent être justifiées.

☎ 02 770 06 20
☎ 02 763 01 50
🌐 www.acrommelynck.be

Avenue Orban 73
1150 Woluwe-Saint-Pierre
✉ contact@acrommelynck.net

 WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT

Réseau d'enseignement organisé par
la Communauté française visée à
l'article 2 de la constitution.

CROMMELYNCK

Athénée Royal de Woluwe-Saint-Pierre

ÉVALUATION

- Tout au long de l'année, des tests permettent une évaluation constante de l'acquisition de la matière et des compétences acquises.
- Deux sessions d'examens ont lieu (*en décembre et en juin*) afin de donner aux étudiants l'occasion de synthétiser les matières et de tester leurs compétences globales.
- Un bulletin est remis aux étudiants, comme dans l'enseignement secondaire, à la fin de chaque période et à l'issue de chaque session d'examens.
- Une attestation de réussite et de fréquentation est délivrée en fin d'année.

SANCTION DES ETUDES

Les élèves présentent un examen en décembre et en juin sur toutes les matières figurant au programme. Il leur est alors décerné un diplôme.

Tout résultat inférieur à 60% des points ne donne droit à aucun diplôme.

☎ 02 770 06 20
📠 02 763 01 50
🌐 www.acrommelynck.be

Avenue Orban 73
1150 Woluwe-Saint-Pierre
✉ contact@acrommelynck.net



WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT
Réseau d'enseignement organisé par
la Communauté française visée à
l'article 2 de la constitution.

Formulaire du choix de la grille de 7^e « Langues »

Je soussigné(e), parent ou personne investie de l'autorité parentale, à l'égard de (1)....., élève de (2)..... déclare avoir pris connaissance du contenu relatif à la grille d'options organisée en **7^e année préparatoire aux études supérieures « Langues modernes »** pour l'année scolaire 2022-2023, ainsi que des obligations en matière de présence obligatoire aux cours et l'avoir choisi pour l'élève précité (3) :

La grille S

Je confirme également avoir été informé(e) des obligations relatives au paiement des droits d'inscriptions et des frais scolaires ainsi que des conséquences y afférentes au cas où l'établissement n'est pas averti de la désinscription de l'étudiant(e) précité(e) – pour quelque motif que ce soit – qu'après le 30 septembre 2022 à 15 h 00 au plus tard.

Fait à, le/...../..... (4)

Signature des parents ou de la personne responsable précédée de la mention « *certifié sincère et conforme* » :

À RENVOYER PAR COURRIEL À L'ÉDUCATEUR DE NIVEAU POUR LE 23 mai 2022 AU PLUS TARD !

(1) Nom et prénom de l'élève, le cas échéant

(2) Classe fréquentée et désignation de l'établissement (année scolaire en cours)

(3) Cocher la grille choisie (une seule)

(4) Lieu et date